

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE CHARLEVOIX**  
**MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS**

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 28 janvier 2025, à dix-huit heures trente à la salle municipale de Petite-Rivière-Sain-François.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, Catherine Coulombe, Israël Bouchard, Bernard Duchesne, Viviane De Bock et Jacques Bouchard, tous conseillers(ères) formant quorum.

Absent :

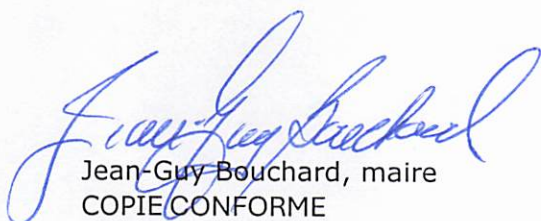
Monsieur Stéphane Simard, directeur général et greffier-trésorier, est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**AVIS DE MOTION**

Règlement 754 – modifiant le règlement de zonage 603

Je, Bernard Duchesne, conseiller, donne avis que sera présenté lors d'une prochaine assemblée publique, un règlement pourvoyant à la modification du règlement de zonage numéro 603 dans le but :

- MODIFICATION DE L'ARTICLE 5.3.2 POUR CRÉER LA GRILLE DE SPÉCIFICATION DE LA NOUVELLE ZONE F-18
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 7.1.2 CONCERNANT LE NOMBRE DE BÂTIMENTS PRINCIPAUX SUR UN TERRAIN
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 7.2.4 CONCERNANT LA PROPORTION D'UN GARAGE RATTACHÉ ET PARTIELLEMENT DÉTACHÉ VIS-À-VIS UN BÂTIMENT PRINCIPAL
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 9.1.1 CONCERNANT LA LARGEUR D'UNE ENTRÉE CHARRETIÈRE D'UN USAGE « SERVICES ADMINISTRATIFS PUBLICS »
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 15.10.1 CONCERNANT LES ZONES TAMPONS
- MODIFICATION DE LA SECTION 21 DU CHAPITRE 15 CONCERNANT LE REMBLAI ET LE DÉBLAI
- MODIFICATION DE L'ARTICLE 16.1 POUR AJUSTER LA DÉFINITION DE HAUTEUR DE BÂTIMENT
- MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE POUR CRÉER LE SECTEUR DE ZONE F-18



Jean-Guy Bouchard, maire  
COPIE CONFORME

ADOPTÉE